

Contrats-programmes : contretemps à J-1

POLITIQUE CULTURELLE Un report d'une semaine ?

A la veille de l'annonce des décisions concernant leur attribution, l'inspection des finances réclame un passage de l'ensemble du dossier devant le gouvernement.

Une exigence dont certains craignent qu'elle donne lieu à des marchandages politiques.

Tout s'était sans doute trop bien passé jusque-là malgré quelques retards. Ce mercredi matin, la ministre de la Culture Alda Greoli devait annoncer ses décisions en matière de contrats-programmes. Une décision attendue, non seulement depuis le début du processus en janvier dernier mais même depuis plusieurs années. La plupart des contrats-programmes des différentes institutions culturelles sont en effet arrivés à échéance depuis belle lurette et celles-ci ne vivent que sur des avenants.

Pour la première fois dans l'histoire de la Communauté française, l'ensemble de ces contrats-programmes doivent être réalignés (tous démarreront le 1^{er} janvier prochain et non plus à des dates diverses selon le moment de l'introduction du dossier) et réévalués (en termes d'objectifs et de financement). C'est donc un moment crucial pour les 295 opérateurs ayant rentré un dossier.

Ceux-ci ont été examinés par l'administration puis par les instances d'avis compétentes qui ont transmis leurs propositions au cabinet de la ministre. Celle-ci a enfin pris les décisions finales, que tout le milieu culturel attend avec impatience. Prévue en octobre puis à la mi-novembre, cette annonce devait avoir lieu ce mercredi matin.

Hélas !, un imprévu de dernière minute est venu enrayer la belle machinerie. Lundi soir, un courrier de l'inspection des finances signifiait au cabinet de la ministre de la Culture, que l'ensemble des déci-

sions concernant les contrats-programmes devraient passer en gouvernement afin d'être approuvées.

Une décision étonnante puisque, par le passé, les contrats-programmes ont toujours été la seule prérogative du ministère de la Culture. On peut évidemment se dire que le processus actuel (décision sur l'ensemble des contrats-programmes en une fois pour un budget de plus de 90 millions) est exceptionnel et que cela méritait aussi une procédure exceptionnelle.

Mais certains craignent surtout qu'un passage en gouvernement se solde par une série de marchandages politiques sur divers dossiers.

« Le but n'est pas de renégocier quoi que ce soit mais d'engager tout le gouvernement sur cet ensemble de décisions » FLAHAUT

A priori, la demande de l'inspection des finances est d'autant plus étonnante que toutes les étapes de la procédure sont connues depuis des mois de l'ensemble du secteur et, bien évidemment, du gouvernement et du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est donc curieux de constater qu'à la veille de l'annonce des décisions, l'inspection des finances veuille soudain imposer une étape supplémentaire.

Cette demande survient toutefois après une succession de rendez-vous. L'avis de l'inspection des finances a été sollicité le 8 novembre par le cabinet Greoli. Une

réunion s'est ensuite tenue au cabinet Greoli le 13 novembre à l'issue de laquelle, il a été convenu que l'avis de l'inspection des finances serait transmis le 20 novembre au plus tard, soit ce lundi. Dans cet avis, l'inspection des finances recommande notamment deux choses : « faire approuver ces propositions de décision par le gouvernement » et faire valider les décisions, notamment celles entraînant une réduction de subvention par le Centre d'expertise juridique. Ceci afin de se prémunir contre tout recours ultérieur.

Si certains voient dans cet avis tardif une peau de banane servant à gagner du temps, le ministre du Budget André Flahaut se veut rassurant : « Le but n'est pas du tout de bloquer ce dossier ou de faire traîner les choses en longueur. Mais il s'agit d'une nouvelle situation dans le cadre d'un nouveau décret portant sur un budget total de plusieurs dizaines de millions. Il s'agit donc d'éviter de possibles recours en bétonnant les choses avec le Centre d'expertise juridique et l'approbation de la totalité du gouvernement. Le ministre-président Rudy Demotte étant actuellement à l'étranger, nous ne pourrions pas examiner cela demain en gouvernement. Mais cela ne devrait reporter les choses que d'une semaine, à mercredi prochain. Et soyons clair, le but n'est pas de renégocier quoi que ce soit mais d'engager tout le gouvernement sur cet ensemble de décisions. » ■

JEAN-MARIE WYNANTS